

Reprise du marché immobilier : APRIL soutient les primo-accédants et leurs courtiers

Ralenti durant la période de confinement, le marché immobilier repart fortement, avec une hausse de 48 % des projets d'achat¹. Après avoir lancé une offre dédiée aux capitaux élevés en mai, APRIL poursuit la refonte de sa gamme en assurance emprunteur pour permettre aux courtiers de tirer le meilleur parti de la reprise et propose désormais une offre particulièrement adaptée aux primo-accédants, Liberté+.

Les primo-accédants, une cible qui a particulièrement besoin d'accompagnement

Que l'on soit seul ou en couple, avec ou sans enfant, et quel que soit son budget et la durée de son emprunt, un premier achat immobilier est toujours une étape importante, durant laquelle il est important d'être bien accompagné.

Les courtiers en assurance ont donc un véritable rôle de conseil à exercer pour proposer l'assurance emprunteur la plus adaptée au projet et au profil de l'emprunteur. **C'est pour les aider à exploiter ce potentiel de développement business qu'APRIL a conçu Liberté +, une offre spécialement adaptée à ces primo-accédants.**



A qui s'adresse Liberté + ?

Emprunteur de **moins de 35 ans** ;

Empruntant **moins de 300 KE** ;

Cadres, employés de bureau, dirigeants, professions libérales, fonctionnaires A B C, non cadres.

L'info en + : au-delà des primo-accédants, cette offre peut également convenir à des emprunteurs en vue d'un investissement locatif.

L'offre Liberté + propose les garanties parmi les plus couvrantes du marché :

- Décès / Perte totale et irréversible d'autonomie ; Incapacité temporaire totale ; Invalidité Permanente Totale et Partielle, Invalidité Spéciale Professions médicales ; Garantie Invalidité Spécifique ;
- La possibilité de souscrire une option dos / psy et de bénéficier d'une indemnisation sans condition d'hospitalisation, La possibilité de choisir le mode de versement des indemnités pour Invalidité Permanente Totale, en capital ou en rente.

¹ En juin 2020 vs. juin 2019 d'après une étude du réseau Laforêt

CONTACTS PRESSE INSIGN

Baptiste Romeuf // 06 63 80 87 54

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les courtiers partenaires d'APRIL pourront ainsi proposer à leurs clients cette solution associée aux nombreux services facilitants accessibles sur toute la gamme, comme l'e-sélection médicale qui permet d'obtenir une réponse immédiate dans 9 cas sur 10.

Avec Liberté +, accessible sur la Marketplace emprunteur via APRIL ON dès le 22 juillet, APRIL poursuit la refonte de sa gamme en assurance emprunteur, **permettant à ses partenaires courtiers de proposer une solution assurantielle à 100 % de leurs clients**, quel que soit leur profil et leur projet.

A propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 22 pays, dont l'ambition est de proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible. Plus de 3 000 collaborateurs conçoivent, distribuent et gèrent des solutions spécialisées d'assurance autour de cinq marchés d'expertise (emprunteur, santé internationale, Pros/TPE, santé et prévoyance locales, dommage de niches) pour ses partenaires et clients - particuliers, professionnels et entreprises. Le groupe a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de 1017,3 millions d'euros.

CONTACTS PRESSE INSIGN

[Baptiste Romeuf](mailto:Baptiste.Romeuf@april.com) // 06 63 80 87 54

